ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Transports - Voiture - Carburants - Hybridation - Electrique

Question écrite n° 25902

Texte de la question

M. Frédéric Petit interroge Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur les mesures qui permettraient de réduire l'empreinte carbone de l'Europe, avec les conséquences espérées que l'on connaît : atténuation de certains problèmes sociaux, favorisation de l'emploi français. À ce titre, la mise en place rapide de voitures plus économiques serait une alternative ambitieuse. Le premier exemple serait celui des voitures électriques du fait de leur pollution bien moindre (notamment en France grâce à l'énergie nucléaire de qualité et peu carbonée). Cependant, la voiture électrique coûte encore bien trop cher à l'achat, et sa généralisation à tout le parc demandera une forte augmentation de la capacité de génération électrique dans l'espoir de pouvoir concerner une majorité de la population. Le second exemple serait les voitures à essence consommant peu grâce à une structure légère, une hybridation d'envergure moyenne que cela soit avec batterie électrique, ou à air comprimé, ou par d'autres dispositifs. Ainsi, en 2014, Peugeot avait dévoilé à la presse le véhicule 208 Hybrid Air 2L, et Renault avait fait de même avec l'EOLAB. Mais ces projets ne semblent pas avoir eu de suite dans le domaine de l'industrialisation. Le troisième et dernier exemple serait les structures de transports de masse, qu'il s'agit de développer. M. le député rappelle par ailleurs que le Président de la République avait manifesté sa proximité idéologique avec l'étude *Shift Project*, qui formulait des propositions vers ces alternatives et notamment l'ambition d'une voiture ne consommant que 2 litres au 100. Où en sont les constructeurs automobiles sur ce projet ? Vont-ils commercialiser ces voitures et quand ? A quel prix ? Est-ce que le législateur peut ou doit mettre en place un cadre légal pour s'assurer de la coopération la plus prompte de ces constructeurs pour cette idée ? Et enfin, est-ce que l'offre des véhicules très frugaux sera rapidement accessible à des prix compatibles avec les besoins des usagers dont les moyens financiers sont limités, ceux-là même qui ont été les premiers à rejoindre le mouvement « gilets jaunes » ? Il souhaite l'interroger à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Frédéric Petit
Circonscription : Français établis hors de France (7e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 25902
Rubrique : Automobiles
Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire
Ministère attributaire : Transition écologique et cohésion des territoires

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 21 janvier 2020, page 387
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)